

L'enjeu : les peuples autochtones

Selon l'indice du développement humain des Nations Unies, les Premières nations se classent au 68e rang comparativement au 8e rang pour le Canada.

Les dépenses par membre des Premières nations ne représentent que la moitié du montant accordé à la moyenne des Canadiens : entre 7 000 et 8 000 \$ comparativement à 15 000 et 16 000 \$. Depuis 2000, les budgets des Premières nations ont diminué de près de 13 %. Par contre, les transferts aux provinces pour la santé et les programmes sociaux augmentent en moyenne de 6,6 % par année.

En 2001, le taux de chômage chez les Autochtones se situait à 19,1 %, alors qu'il était de 7,4 % pour l'ensemble de la population canadienne. Le taux de chômage est de 22 % chez les Premières nations et les Inuits et de 14 %, chez les Métis.

Au total, 80 % des membres des Premières nations ont un revenu personnel inférieur à 30 000 \$ par année. En 2000, 41,6 % des gens des Premières nations avaient un faible revenu, soit plus du double de la moyenne nationale.

Chez les Premières nations, un enfant sur quatre vit dans la pauvreté, comparativement à un sur six pour le reste de la population. Le suicide est la cause de 38 % de tous les décès chez les Autochtones de 10 à 19 ans. Chez les jeunes Inuits, le taux de suicide est six fois plus élevé que celui de la moyenne nationale.

Les réseaux d'aqueduc et les installations sanitaires des collectivités autochtones sont inadéquats. Près de 100 réserves au Canada ont reçu des avis d'ébullition de l'eau.

Les femmes autochtones ont été et continuent d'être les plus durement touchées par les injustices qui règnent sur le plan social, politique et économique, dont la violence est l'une des manifestations. Dans son rapport de 2004 intitulé « *On a volé la vie de nos sœurs : Discrimination et violence contre les femmes autochtones* », Amnesty internationale a mis en lumière le problème de la violence faite aux femmes autochtones. Aucune mesure systémique n'a encore été mise en œuvre pour éliminer ce problème. Entre-temps, la violence perdure.

On constate une incidence beaucoup plus forte de pauvreté, de mortalité infantile, de chômage, de morbidité, de suicide, de détention pénale, d'enfants assistés sociaux, de femmes victimes d'abus, de prostitution juvénile chez les Autochtones que dans tout autre secteur de la société canadienne, étant donné que le rendement scolaire, les normes d'hygiène, les conditions de logement, le revenu familial, ainsi que l'accès aux possibilités économiques et aux services sociaux sont généralement inférieurs.

Pourquoi est-ce un enjeu?

Voilà plus de dix ans déjà, la Commission royale sur les peuples autochtones a formulé de nombreuses recommandations de nature à améliorer la situation des peuples autochtones. Or, ces recommandations n'ont pas été respectées ou ont donné lieu à l'application de mesures inefficaces.

L'enjeu : **les peuples autochtones**

En novembre 2005, le Sommet des Autochtones tenu à Kelowna (C.-B.) a soulevé l'espoir que l'on pourrait commencer à réduire l'écart entre les peuples autochtones et les autres Canadiennes et Canadiens. La santé, l'éducation, le développement économique, le logement et les relations entre le gouvernement et les peuples autochtones étaient au nombre des points abordés lors de ce Sommet.

Le gouvernement conservateur Harper a refusé de donner suite aux engagements financiers prévus dans l'Accord de Kelowna.

De plus, dans son budget de 2007, il n'a tenu compte ni des besoins ni des problèmes de peuples autochtones.

Enfin, il a retiré son appui à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Dans les faits, le gouvernement fédéral actuel abandonne les peuples autochtones vivant au Canada.

Des collectivités autochtones fortes, saines, dynamiques et prospères contribuent à bâtir un Canada meilleur. Or, pour y arriver, il doit y avoir volonté politique.



Prise de position des candidats et des partis politiques

Posez les questions suivantes à votre députée ou député et aux candidates et candidats aux élections :

Si votre parti est porté au pouvoir :

- Comment allez-vous combler l'écart socio-économique qui existe entre les peuples autochtones et le reste de la population canadienne et quelles ressources (financières et autres) votre parti sera-t-il prêt à consacrer à cet objectif?
- Quelle est la position de votre parti à l'égard de l'Accord de Kelowna?
- Quelles mesures concrètes allez-vous prendre en vue d'éliminer la pauvreté et de réduire le taux de chômage chez les Autochtones?
- Quelles mesures allez-vous prendre pour régler les problèmes d'eau potable, d'éducation, de soins de santé et de logement au sein des collectivités autochtones?
- Quelles mesures allez-vous prendre pour vous assurer que les jeunes Autochtones reçoivent l'aide et les ressources dont ils ont besoin pour connaître un avenir sain et prospère?
- Au nombre des enjeux importants, que ferez-vous pour réduire le niveau élevé de violence contre les femmes autochtones?
- Comment comptez-vous régler les dossiers des revendications territoriales et des droits issus de traités des peuples autochtones?